

POUR VOUS
LE DÉPARTEMENT AGIT !


**SAÔNE
& LOIRE**
DÉPARTEMENT



DOSSIER DE PRESSE

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 27 MARS 2026

ASSEMBLÉE DÉPARTEMENTALE

VENDREDI 27 MARS 2026

ORDRE DU JOUR

9H30 : OUVERTURE DE LA SÉANCE

EXAMEN DES RAPPORTS AVEC DÉBATS

RAPPORT 214

➔ **HABITAT INCLUSIF** - Actualisation de l'annexe
« Programmation des projets de vie sociale et
partagée au sein d'habitats inclusifs, bénéficiant de
l'Aide à la vie partagée (AVP) »

RAPPORT 301

➔ **SOUTIEN ET TRANSMISSION AU
GOUVERNEMENT D'UNE PROPOSITION
D'ÉVOLUTION LÉGISLATIVE VISANT À
RENFORCER LA SÉCURITÉ JURIDIQUE DES
PROJETS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES
NÉCESSAIRES AUX USAGERS DU SERVICE
PUBLIC**

RAPPORT 306

➔ **APPELS À PROJETS TERRITOIRES** -
Attribution de subventions pour l'exercice 2026

RAPPORT 302

➔ **PLAN ENVIRONNEMENT 2020-2030 - PLAN
EAU** - Bilan intermédiaire et perspectives du plan
eau

RAPPORT 310

➔ **EXPÉRIMENTATION ET INNOVATION DANS
LES PRATIQUES AGRICOLES** - Subvention
d'investissement à l'association Alsoni Conseil
Elevage pour l'acquisition de portiques Phéno3D

RAPPORT 311

➔ **PRÉVENTION DES RISQUES ET GESTION
DES CRISES SANITAIRES** - Soutien aux éleveurs
confrontés à la Dermatose nodulaire contagieuse
bovine

RAPPORT 326

➔ **SOUTIEN À L'ASSOCIATION
DÉPARTEMENTS DE FRANCE POUR
LE PROJET « DÉPARTEMENTS DATA »**

RAPPORT 203

➔ **HIPPOCRATE 71** - Maintien et installation des
professionnels de santé en Saône-et-Loire

RAPPORT 201

➔ **MISSION SANTÉ** - Soutien à l'acquisition d'un
équipement de microscopie au Centre Hospitalier
William Morey de Chalon-sur-Saône destiné à la
recherche en santé sur le territoire

RAPPORT 216

➔ **MODALITÉ DE FINANCEMENT DES ACTIONS
DE LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE POUR
L'INSERTION ET L'EMPLOI (SDIE)** - Lancement
des appels à projets liés à la SDIE

RAPPORT 112

➔ **DOMAINE PUBLIC DU DÉPARTEMENT** -
Bail pour la future caserne de gendarmerie de
Bourbon-Lancy

RAPPORT 208

➔ **FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT ET
SECOURS D'URGENCE AUX PERSONNES EN
DIFFICULTÉ** - Répartition des crédits 2026 entre
les 7 Commissions uniques délocalisées (CUD)

RAPPORT 308

➔ **FACILITER L'ACCÈS AU BIEN MANGER
POUR TOUS** - Renforcer l'accès à une aide
alimentaire de qualité en Saône-et-Loire

RAPPORT 105

➔ **SUPPRESSION DE L'ABATTEMENT
DE 30 400 € SUR L'ASSIETTE DE LA
TAXE SUR LA PUBLICITÉ FONCIÈRE
OU DROIT D'ENREGISTREMENT POUR
LES ACQUISITIONS SITUÉES DANS LES
COMMUNES CLASSÉES EN ZONE FRANCE
RURALITÉS REVITALISATION** - Abrogation
de la délibération du 16 mai 2025 relative à la
prolongation d'un abattement fiscal sur l'assiette de
la taxe départementale de publicité extérieure

RAPPORT 108

➡ **MOYENS IMMOBILIERS DES SERVICES DÉPARTEMENTAUX** - Cession de l'immeuble Jean BOUVET à Mâcon

RAPPORT 402

➡ **AÉROPORT DOLE-JURA** - Signature de la convention cadre de partenariat 2025-2027

LES RAPPORTS SANS DÉBAT

RAPPORT 100

➡ **GARANTIES D'EMPRUNT POUR LES ÉTABLISSEMENTS SOCIAUX ET MÉDICO-SOCIAUX** - Marcigny – Ehpad Cœur du Brionnais
Demande de garantie pour un emprunt complémentaire pour la poursuite des travaux de restructuration et extension du site

RAPPORT 101

➡ **GARANTIES D'EMPRUNT POUR LE LOGEMENT SOCIAL CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2023 - 2026 AVEC L'OPAC DE SAÔNE-ET-LOIRE** - Acquisition par l'OPAC en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 52 logements situés route de Loyse à La Chapelle-de-Guinchay

RAPPORT 102

➡ **GARANTIES D'EMPRUNT POUR LE LOGEMENT SOCIAL CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2023 - 2026 AVEC L'OPAC SAÔNE-ET-LOIRE** - Acquisition par l'OPAC en Vente en l'état futur d'achèvement (VEFA) de 65 logements situés rue Carion à Autun

RAPPORT 103

➡ **GARANTIES D'EMPRUNT POUR LE LOGEMENT SOCIAL CONVENTION PLURIANNUELLE DE PARTENARIAT 2023 - 2026 AVEC L'OPAC DE SAÔNE-ET-LOIRE** - Travaux d'adaptation au vieillissement de 48 logements situés La Chaume Bâtiments A et B au Creusot

RAPPORT 104

➡ **GARANTIE D'EMPRUNT AGENCE FRANCE LOCALE** - Année 2026

RAPPORT 106

➡ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL** - Ratios d'avancement 2026

RAPPORT 107

➡ **PERSONNEL DÉPARTEMENTAL** - Transformations et suppressions de postes permanents

RAPPORT 109

➡ **DOMAINE PUBLIC DU DÉPARTEMENT** - Contrat de prêt à usage de locaux auprès de la commune de Chagny pendant les travaux à la Maison des Solidarités

RAPPORT 110

➡ **DOMAINE PUBLIC DU DÉPARTEMENT** - Renouvellement de mise à disposition d'un terrain à Pierre-de-Bresse

RAPPORT 111

➡ **DOMAINE PUBLIC DU DÉPARTEMENT** - Renouvellement et révision des baux de casernes de gendarmerie pour 2026

RAPPORT 113

➡ **CONSTRUCTION DE LA FUTURE GENDARMERIE À TOULON-SUR-ARROUX** - Acquisition du futur terrain d'assiette de la nouvelle gendarmerie

RAPPORT 114

➡ **INDEMNITÉS DE SINISTRES** - Information

RAPPORT 115

➡ **REPRÉSENTATION EN JUSTICE** - Information

RAPPORT 116

➡ **MARCHÉS, ACCORDS CADRES ET AVENANTS PASSÉS PAR LE DÉPARTEMENT** - Information

RAPPORT 117

➔ **BUDGET PRIMITIF 2026** - Rectification d'une erreur matérielle

RAPPORT 202

➔ **MISSION SANTÉ** - Subvention en faveur du Centre d'édition médicale universitaire (CEMU) de Dijon

RAPPORT 204

➔ **CENTRE DÉPARTEMENTAL DE SANTÉ** - Contractualisation avec la Caisse Primaire d'Assurance Maladie (CPAM) pour le recrutement d'une assistante médicale au sein des Centres de santé territoriaux de Louhans et de Digoïn

RAPPORT 205

➔ **CONVENTION-CADRE 2026 - 2028 ENTRE LE DÉPARTEMENT ET LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE (CCAS) DE LA VILLE DE CHALON-SUR-SAÔNE SUR LE CHAMP DES SOLIDARITÉS**

RAPPORT 206

➔ **FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT (FSL)** Convention relative à la participation financière de la Communauté urbaine Creusot Montceau dans le cadre de sa gestion des services eau et assainissement
Année 2026

RAPPORT 207

➔ **FONDS DE SOLIDARITÉ LOGEMENT** - Convention relative à la participation d'ENGIE - 2026-2028

RAPPORT 209

➔ **ATTRIBUTION D'UNE SUBVENTION D'INVESTISSEMENT AU FOYER D'HÉBERGEMENTCHANTELOUP GÉRÉ PAR LA MUTUALITÉ FRANÇAISE SAÔNE-ET-LOIRE (MFSL)**

RAPPORT 210

➔ **OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT (OPAH) DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES DU CLUNISOIS** - Avenant n°1 à la convention d'Opération programmée d'amélioration de l'habitat signée le 16 octobre 2023

RAPPORT 211

➔ **OPÉRATION PROGRAMMÉE D'AMÉLIORATION DE L'HABITAT RENOUVELLEMENT URBAIN (OPAH-RU) 2026-2031** - Convention d'OPAH-RU entre la Ville de Tournus, l'Etat, l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) et le Département de Saône-et-Loire

RAPPORT 212

➔ **PROGRAMMATION FONDS SOCIAL EUROPÉEN PLUS** - Programmation FSE+ de l'appel à projets « Renforcer la coordination territoriale pour prévenir et lutter contre les violences intrafamiliales » (BFC-OI1698)

RAPPORT 213

➔ **POLITIQUE DÉPARTEMENTALE DE PRÉVENTION ET DE LUTTE CONTRE LES VIOLENCES INTRAFAMILIALES** - Convention de partenariat pour le financement d'un poste d'Intervenant social en Commissariat et en Gendarmerie (ISCG) sur le périmètre géographique de la Communauté d'agglomération Mâconnais Beaujolais Agglomération (MBA) pour une durée de deux ans

RAPPORT 215

➔ **FONDS DÉPARTEMENTAL DE COMPENSATION DU HANDICAP (FDCH)** - Convention relative au financement et aux modalités d'organisation de fonctionnement

RAPPORT 217

➔ **REVENU DE SOLIDARITÉ ACTIVE** - Répartition des enveloppes financières allouées aux Equipes pluridisciplinaires territorialisées pour 2026

RAPPORT 218

➔ **PROTOCOLE D'ACCORD RELATIF À LA MISE EN ŒUVRE D'IMMERSIONS PROFESSIONNELLES À DESTINATION DES BÉNÉFICIAIRES DU RSA AVEC LA VILLE DE MONTCEAU-LES-MINES - 2026** - Découverte des métiers des collectivités territoriales

RAPPORT 219

➔ **FONDS D'AIDE AUX JEUNES** - Répartition des crédits entre les 7 Commissions uniques délocalisées (CUD) pour l'année 2026

RAPPORT 220

➔ **FONDS D'AIDE AUX JEUNES (FAJ)** - Convention avec l'association Le Pont pour l'année 2026 portant sur l'Accompagnement social individualisé (ASI)

RAPPORT 303

➔ **CELLULE DÉPARTEMENTALE D'APPUI À LA PROTECTION DES CAPTAGES D'EAU POTABLE** - Participation financière de l'Agence régionale de santé Bourgogne-Franche-Comté

RAPPORT 304

➔ **PLAN DÉPARTEMENTAL DES ITINÉRAIRES DE PROMENADE ET DE RANDONNÉE DE SAÔNE-ET-LOIRE** - Actualisation annuelle 2026

RAPPORT 305

➔ **POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA RANDONNÉE** - Convention de partenariat avec la Communauté de communes Brionnais Sud Bourgogne relative à la requalification du maillage des circuits de randonnées de son territoire

RAPPORT 307

➔ **AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS** - Attribution et prolongation d'aides, modification du règlement

RAPPORT 312

➔ **ACTIONS EN FAVEUR DE L'AGRICULTURE** - Attribution des subventions 2026 aux manifestations locales

RAPPORT 313

➔ **POLITIQUE AGRICOLE** - Aides complémentaires 2026 : Terroirs de Saône-et-Loire

RAPPORT 314

➔ **FONDS EUROPÉEN AGRICOLE POUR LE DÉVELOPPEMENT RURAL (FEADER) 2023-2027** - Attribution des aides pour les projets retenus dans le cadre d'appels à projets réalisés au titre du nouveau Règlement de développement rural (RDR4)

RAPPORT 315

➔ **PLAN DE SOUTIEN AUX VÉTÉRINAIRES EXERÇANT AUPRÈS DES ANIMAUX D'ÉLEVAGE** - Attribution de subventions 2026

RAPPORT 316

➔ **AIDE EN SOUTIEN À LA FILIÈRE ÉQUINE** - Attribution des aides 2026 à diverses manifestations

RAPPORT 317

➔ **DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS DE REPLANTATION / COMPLANTATION DE CEPS DE VIGNE 2026** - Attribution de subventions 2026

RAPPORT 318

➔ **PLAN ENVIRONNEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE DISPOSITIF DE SOUTIEN AUX ÉCONOMIES D'EAU ET À LA RÉCUPÉRATION DES EAUX DE PLUIE** - Attribution de subventions 2026

RAPPORT 319

➔ **ACQUISITIONS FONCIÈRES ET CLASSEMENT DANS LE DOMAINE PUBLIC ROUTIER** - Communes de Charolles, Le Miroir, Marcigny, Gourdon et Chassy

RAPPORT 320

➔ **TRANSFERT DE PROPRIÉTÉS PUBLIQUES ENTRE PERSONNES PUBLIQUES** - Communes de Toulon-sur-Arroux et Charolles

RAPPORT 321

➔ **TRANSFERT DE DOMAINE PUBLIC ROUTIER LIES A L'AMÉNAGEMENT RCEA RN 80 – CORTELIN-DROUX** -

RAPPORT 322

➔ **SERVITUDE DE PASSAGE** - Commune de Mancey

RAPPORT 323

➔ **INCORPORATION DANS LA VOIRIE DÉPARTEMENTALE** - Communes de Charolles, Colombier-en-Brionnais, Gueugnon et Varennes-Sous-Dun

RAPPORT 324

➔ **TRAVAUX SUR LES ROUTES DÉPARTEMENTALES** - Convention de participation financière pour l'aménagement d'un carrefour giratoire RD17 au PR 54+415 sur le territoire de la commune de Charolles

RAPPORT 325

➔ **DÉVOIEMENT DE LA RD 465** - Commune de Cluny

RAPPORT 401

➔ **DÉVELOPPEMENT DE L'ATTRACTIVITÉ ET DU TOURISME** - Partenariats et soutien aux événements touristiques majeurs Subventions 2026

RAPPORT 404

➔ **FONDS DÉPARTEMENTAL D'AIDE À LA VIE ASSOCIATIVE LOCALE (FDAVAL71)** -

RAPPORT 405

➔ **SPORT POUR TOUS** - Fonctionnement et investissement

RAPPORT 406

➔ **POLITIQUE DÉPARTEMENTALE EN FAVEUR DE LA JEUNESSE** - Subvention de fonctionnement aux associations de jeunesse et d'éducation populaire

RAPPORT 407

➔ **AIDE EN FAVEUR DES ACCUEILS DE LOISIRS SANS HEBERGEMENT ANNÉE SCOLAIRE 2024-2025**

RAPPORT 408

➔ **AIDE AUX JEUNES POUR LES FORMATIONS BAFA, BAFD ET BNSSA**

RAPPORT 409

➔ **COLLÈGES PUBLICS** - Participations financières aux collèges publics pour l'acquisition de matière d'œuvre

RAPPORT 410

➔ **FÉDÉRATION DÉPARTEMENTALE DES RESTAURANTS SCOLAIRES** - Convention de partenariat et subvention de fonctionnement 2026

RAPPORT 411

➔ **CONVENTION DE FINANCEMENT AVEC L'ASSOCIATION OSTINATA** - Avenant n°1

RAPPORT 412

➔ **STRUCTURES CULTURELLES**
- Soutien aux acteurs structurants du territoire : attribution des subventions 2026 et conclusion de 13 conventions triennales

RAPPORT 413

➔ **FONDS DE SOUTIEN AUX MANIFESTATIONS CULTURELLES D'INTÉRÊT DÉPARTEMENTAL** - Subventions 2026 : 1^{re} attribution

RAPPORT 414

➔ **SPECTACLE VIVANT ET DIFFUSION CULTURELLE** - Aides aux projets 2026 : 1^{re} attribution de subventions

RAPPORT 415

➔ **PROGRAMMATION CULTURE ET PATRIMOINE** - Scènes en Campagne 2026

RAPPORT 416

➔ **SOUTIEN AUX PETITS LIEUX DE DIFFUSION EN MILIEU RURAL** - Subventions 2026 : 1^{re} attribution

RAPPORT 417

➔ **LECTURE PUBLIQUE** - Convention de partenariat avec l'Union départementale des associations familiales de Saône-et-Loire

RAPPORT 418

➔ **LAB71 - ACCUEIL D'UNE RÉSIDENCE TERRITORIALE D'ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE** - Convention entre la compagnie Ecoutilles et le Département



FINANCES

GARANTIES D'EMPRUNT

Dans le cadre de ses politiques de solidarités, le Département de Saône-et-Loire facilite l'accès au parc de logement social en garantissant les emprunts réalisés par les bailleurs sociaux. Les contrats sont garantis par le Département à 100% comme le prévoit la convention cadre avec l'OPAC de Saône-et-Loire (convention pluriannuelle de partenariat 2023 - 2026).

Ces garanties d'emprunt par le Département de Saône-et-Loire concerne 3 projets :

RAPPORT 101

**ACQUISITION PAR L'OPAC EN VENTE
EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT
DE 52 LOGEMENTS SITUÉS ROUTE DE LOYSE
À LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY.**

Il s'agit d'un projet de construction neuve de **55 logements avec stationnements** proposé par le promoteur Novalys et validé par la commune de la **Chapelle-de-Guinchay**.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 6 223 897 €.**

RAPPORT 102

**ACQUISITION PAR L'OPAC EN VENTE
EN L'ÉTAT FUTUR D'ACHÈVEMENT
DE 65 LOGEMENTS SITUÉS RUE CARION
À AUTUN.**

Il s'agit d'un **programme immobilier neuf de 65 logements** porté par le promoteur Novalys pour diversifier l'offre locative sociale dans un secteur stratégique, à proximité du centre-ville et des équipements **d'Autun**.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 994 213 €**

RAPPORT 102

**TRAVAUX D'ADAPTATION AU VIEILLISSEMENT
DE 48 LOGEMENTS SITUÉS LA CHAUME
BÂTIMENTS A ET B AU CREUSOT.**

Il s'agit d'intervenir sur le bâti pour améliorer le confort dans les logements et diminuer les charges énergétiques de **48 logements au Creusot**.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire accorde sa garantie à hauteur de 100 % pour le remboursement d'un prêt d'un montant total de 444 520 €.**



GENDARMERIE

Dix casernes de gendarmerie relèvent du domaine public départemental. Ces biens immobiliers, logements et locaux techniques, sont loués à l'État (Gendarmerie Nationale) à travers 13 baux. Les baux de location sont conclus pour 9 ans avec un loyer révisable par avenant à l'issue de chaque période triennale. Les actes sont tripartites : le Président du Département de Saône-et-Loire signe pour le compte du propriétaire ; le Commandant du Groupement de la Gendarmerie départementale de Saône-et-Loire signe en tant qu'occupant ; et le Directeur départemental des finances publiques de Saône-et-Loire signe pour l'Etat en tant que responsable de la Direction de l'immobilier de l'État.

RAPPORT 111

RENOUVELLEMENT ET RÉVISION DES BAUX DE CASERNES DE GENDARMERIE POUR 2026

Une délibération globale annuelle doit être prise par anticipation afin de préparer les projets de baux et avenants, selon la procédure définie par la Direction de l'immobilier de l'Etat.

En 2026, trois baux seront concernés par un avenant de révision triennale :

- ➡ Du 1^{er} mai 2026 au 30 avril 2029 pour la caserne de Cuisery
- ➡ Du 15 septembre 2026 au 14 septembre 2029 pour la caserne Charnay-lès-Mâcon (locaux techniques)
- ➡ Du 1^{er} novembre 2026 au 31 octobre 2029 pour la caserne de Charnay-lès-Mâcon (bâtiments de logements)

Deux baux sont à renouveler pour 9 ans avec révision triennale de loyer

- ➡ À compter du 16 mai 2026 jusqu'au 15 mai 2035 pour la caserne de Saint-Martin-en-Bresse
- ➡ À compter du 1^{er} août 2026 jusqu'au 31 juillet 2035 pour la caserne de Saint-Germain-du-Plain.

RAPPORT 112

BAIL POUR LA FUTURE CASERNE DE GENDARMERIE DE BOURBON-LANCY

Par délibération du 30 mars 2023, le Conseil départemental de Saône-et-Loire a approuvé la construction d'une caserne de gendarmerie à Bourbon-Lancy.

La caserne est située rue Emile et Claude Puzenat à Bourbon-Lancy, sur l'emprise foncière cadastrée section AT n°168, d'une superficie de 4 800 m². Le site immobilier, d'une surface totale de 1 360 m² (locaux 327 m², logements 1 033 m²), comprendra 10 Unités Logements (deux T3, cinq T4, deux T5, un T3 hébergement réversible), des locaux de service et techniques et opérationnels, parkings, caves, place d'armes, espaces verts, locaux techniques et garages de services.

À sa livraison, la nouvelle caserne de gendarmerie, relevant du domaine public départemental, sera louée à l'Etat (Gendarmerie Nationale) conformément à la convention approuvée le 30 mars 2023, avec une garantie de stabilité des loyers sur une période de 27 ans. Le premier bail de 9 ans correspond au premier contrat de la période des 27 ans.

Le Pôle d'évaluation domanial de l'Etat, assisté de la Direction Générale de la Gendarmerie Nationale, est seul habilité à préparer et à passer ces actes de prise en location d'immeubles pour le compte des services militaires de l'Etat et des collectivités.

Pour rappel : la fin des travaux est programmée au premier trimestre 2027.

RAPPORT 113

ACQUISITION DU FUTUR TERRAIN D'ASSIETTE DE LA NOUVELLE GENDARMERIE DE TOULON-SUR-ARROUX

L'Assemblée départementale, lors de sa réunion du 22 novembre 2024, a par suite approuvé le principe de la construction de la gendarmerie de Toulon-sur-Arroux.

À cette fin, un tènement foncier a été identifié pour accueillir la future gendarmerie : il s'agit d'une partie de la parcelle AL 421 d'une contenance totale de 31866 m², en prolongement du lotissement les Bruyères, pour une surface d'environ 5 000 m².

La commune de Toulon-sur-Arroux a délibéré le 2 juillet 2024 pour autoriser la cession à l'euro symbolique, au bénéfice du Département de Saône-et-Loire, de ce futur terrain.

L'acquisition définitive du terrain interviendra à la suite de l'obtention du permis de construire de la gendarmerie de Toulon-sur-Arroux, purgé des délais de recours des tiers, soit au plus tard le 31 décembre 2027.

➤ **Ce rapport consiste à confirmer l'acquisition d'une surface d'environ 5 000 m² de la parcelle cadastrée AL 421 d'une contenance totale de 31866 m², propriété de la commune de Toulon-sur-Arroux, à l'euro symbolique, en vue de réaliser la gendarmerie de Toulon-sur-Arroux. Les crédits seront proposés au vote du budget 2027.**



SANTÉ

RAPPORT 201

SOUTIEN À L'ACQUISITION D'UN ÉQUIPEMENT DE MICROSCOPIE AU CENTRE HOSPITALIER WILLIAM MOREY DE CHALON-SUR-SAÔNE DESTINÉ À LA RECHERCHE EN SANTÉ EN SAÔNE-ET-LOIRE

Via une politique « santé » dynamique, le Département de Saône-et-Loire veut garantir un accès à des soins de qualité pour tous les habitants, y compris en dehors des grandes agglomérations. Cet engagement se traduit notamment par un soutien actif au développement de la recherche médicale, levier essentiel d'amélioration de l'offre de soins et d'attractivité pour les professionnels de santé.

Dans cette perspective, le Département de Saône-et-Loire a fait le choix d'un engagement fort et précurseur en faveur de la structuration de la recherche médicale en Saône-et-Loire.

Cette orientation s'est concrétisée par la **signature d'une première convention en 2023 avec l'Association pour la Recherche Médicale en Saône-et-Loire (ARMSL)**, avec un premier soutien à l'acquisition d'équipements scientifiques innovants. L'ARMSL a rapidement su fédérer les acteurs de la recherche médicale autour de projets concrets, notamment en lien avec les deux Groupements hospitaliers de territoire de Saône-et-Loire, le Centre Hospitalier Universitaire Dijon Bourgogne et l'Université Bourgogne Europe.

Cette dynamique a conduit à la **création du groupe de Recherche Universitaire et Territorial en Santé (ReUniTeS)** et à l'obtention de l'Appel à Manifestation d'Intérêt CoopeReS, dédié aux nouvelles coopérations de recherche et lancé par le Ministère de la Santé, permettant d'obtenir près de 1,6 millions d'euros en faveur de la recherche médicale.

Dans ce contexte de coopération réussie, le Département de Saône-et-Loire poursuit son engagement en faveur du développement du plateau technique de recherche médicale du Centre Hospitalier William Morey.



Il s'agit ici de participer à l'acquisition d'un nouvel équipement : le Ti2E, un prototype de microscope hybride, unique au monde.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire cofinancera l'acquisition du prototype de microscope hybride à hauteur de 300 000 € versés au Centre Hospitalier William Morey de Chalon-sur-Saône par tranches annuelles de 60 000 € de 2026 à 2030.**

➤ **Les subventions départementales à l'ARMSL pour**

- l'acquisition de deux systèmes d'imagerie innovants pour l'analyse ultra-rapide des biopsies
- le financement d'une journée départementale de recherche médicale
- le financement de plusieurs bourses doctorales contribuant à l'universitarisation de la Saône-et-Loire.

RAPPORT 203

HIPPOCRATE 71 - MAINTIEN ET INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ EN SAÔNE-ET-LOIRE.

Le Département de Saône-et-Loire, par délibération du 26 juin 2024, a adopté le règlement d'intervention Hippocrate71. Ce programme inédit vise à soutenir les étudiants en médecine, et encourager l'installation de nouveaux professionnels de santé en Saône-et-Loire en proposant un accompagnement personnalisé et des aides financières dédiées, dans le but de faciliter l'installation et la pérennisation des activités.

ÉVOLUTION DU RÈGLEMENT POUR LA BOURSE D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE 1^{er} ET 2^e CYCLE

Dans sa rédaction initiale, le règlement d'intervention Hippocrate71 prévoyait que l'éligibilité au dispositif de bourse d'études pour les étudiants en médecine de 1^{er} et 2^e cycle soit conditionnée à la domiciliation des parents de l'étudiant en Saône-et-Loire.

Afin de tenir compte de la diversité des situations personnelles, familiales et d'âge des étudiants en médecine, et dans un souci de cohérence avec l'objectif du dispositif, **ce critère retient désormais la domiciliation en Saône-et-Loire soit de l'étudiant, soit de ses parents, sans caractère exclusif.**

➤ Cette évolution permet de renforcer la logique d'ancrage territorial portée par Hippocrate71, en valorisant l'engagement personnel des étudiants envers la Saône-et-Loire, tout en maintenant l'esprit et les finalités du dispositif inchangés.

BOURSE D'ÉTUDES POUR LES ÉTUDIANTS EN MÉDECINE DE 1^{er} ET 2^e CYCLE

Le règlement Hippocrate71 permet de favoriser l'accès aux études médicales pour les jeunes et attirer les étudiants en médecine pour une installation future en Saône-et-Loire.

Le Département de Saône-et-Loire attribue une bourse de

➤ 1 200 € par mois pendant 5 ans (2025-2030) à un étudiant en médecine inscrit en 2^e année à la Faculté de médecine de Dijon qui projette de s'installer en Saône-et-Loire, soit un montant total maximum prévisionnel de 67 200 €.

➤ 1 200 € par mois pendant 2 ans à un étudiant en médecine inscrit en 5^e année à la Faculté de médecine de Dijon qui projette de s'installer en Saône-et-Loire, soit un montant total maximum prévisionnel de 24 000 €.

➤ 1 200 € par mois pendant 5 ans à une étudiante inscrite en 2^e année à la Faculté de médecine de Dijon projette de s'installer en Saône-et-Loire, soit un montant total maximum prévisionnel de 67 200 €.

SOUTIEN AUX INVESTISSEMENTS POUR L'INSTALLATION DES PROFESSIONNELS DE SANTÉ

Le règlement Hippocrate71 permet de favoriser l'installation des professionnels de santé en Saône-et-Loire en leur accordant une subvention d'investissement. Quatre demandes ont été présentées pour l'attribution d'une aide à l'investissement à destination de quatre médecins généralistes qui s'installent pour la première fois en Saône-et-Loire en activité libérale à Chagny, Chauffailles, Fontaines et Givry.

Les dépenses éligibles concernent l'achat de mobilier, matériel professionnel et d'outils informatiques, et sont prises en charge à hauteur de 50% des dépenses d'installation avec un montant plafonné à 5 000 € ou 75 % des dépenses d'installation avec un montant plafonné à 10 000 € (si installation en maison de santé pluriprofessionnelle), avec un engagement à exercer pendant au moins 3 ans en Saône-et-Loire.

➤ Le Département de Saône-et-Loire accorde quatre subventions à quatre médecins généralistes, pour un montant total de 25 655 € destinées à l'équipement de leur cabinet médical.

FONDS DE SOUTIEN À LA CONSTRUCTION,
L'EXTENSION OU LA RÉHABILITATION
DE LOGEMENT À DESTINATION
DES ÉTUDIANTS EN SANTÉ

Le règlement Hippocrate71 permet de venir en aide auprès des collectivités finançant un projet d'investissement pour du logement à destination des étudiants en médecine et en études paramédicales.

Ce dispositif vise à accroître l'offre d'hébergement des étudiants en santé, en articulation avec l'appel à projets départemental destiné aux investissements pour les maisons de santé portées par les communes et intercommunalités. Ce fonds de soutien à destination du bloc communal vise à co-financer les dépenses d'investissement en matière de construction, d'extension ou de réhabilitation des logements pour les étudiants en santé, sur la base de 20 % des dépenses éligibles pour un montant d'aide plafonné à 100 000 € par projet financé. Il s'agit ici de co-financer un projet de travaux de réhabilitation d'un appartement de 155m², dont Mâconnais Beaujolais Agglomération est propriétaire. Ce logement entièrement meublé, situé au 1 place Saint-Pierre à Mâcon, comprenant 5 chambres, sera destiné à accueillir, sous la forme de colocation, les étudiants externes en médecine en stage au Centre Hospitalier de Mâcon. Le coût estimatif du montant des travaux s'élève à 310 628,71 HT €.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire accorde une subvention de 62 125 € à Mâconnais-Beaujolais Agglomération.**

FONDS DE SOUTIEN POUR LES DÉPLACEMENTS DES
ÉTUDIANTS DE 1^{er} ET 2^e CYCLES
DES ÉTUDES DE MÉDECINE EFFECTUANT
UN STAGE EN SAÔNE-ET-LOIRE

Le règlement Hippocrate71 permet de compenser les frais engagés par les étudiants de 1^{er} et 2^e cycles d'études en médecine, effectuant leur stage en Saône-et-Loire, dans le cadre de l'externat, pour se rendre sur leur lieu de stage tant en médecine ambulatoire qu'à l'hôpital. L'aide est calculée sur la base d'un montant mensuel forfaitaire de 200 €.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire accorde cette aide à 21 étudiants en 2^e cycle d'études de médecine, pour compenser leurs frais de déplacement à l'occasion d'un stage réalisé en Saône-et-Loire, pour un montant total de 6 789 €.**



HIPPOCRATE71

BILAN DU DISPOSITIF HIPPOCRATE71

➤ BILAN HIPPOCRATE71

- Le nouveau dispositif triple l'investissement annuel par rapport à l'ancien.
- Il agit plus tôt dans le parcours de formation.
- Il touche davantage de bénéficiaires par an.
- Il combine attractivité, fidélisation et installation.

BOURSES D'ÉTUDES : INVESTIR PLUS TÔT

Installeunmedecin
425 000 € en 10 ans

Hippocrate71
346 800 € en 2 ans

➤ **Hippocrate71 investit près de 4 fois plus par an qu'Installeunmedecin.**

Évolution stratégique* :

Installeunmedecin
ciblait surtout le 3^e cycle (internat).

Hippocrate71
privilégie les 1^{er} et 2^e cycle.

**Le Département investit désormais dès le début des études pour fidéliser plus tôt les futurs médecins.*

AIDE À L'INSTALLATION : UN PILIER MAINTENU

Installeunmedecin
106 bénéficiaires 387 915 €

Hippocrate71
20 bénéficiaires 110 321 €

Rapporté à l'année, le nombre de bénéficiaires soutenus est équivalent, mais l'effort financier est plus conséquent.

➤ **L'installation reste un axe fort. Le montant moyen par bénéficiaire est plus élevé dans le dispositif actuel (du fait de la hausse du plafond à 10 000 € en cas d'installation dans une MSP).**

AIDE AUX DÉPLACEMENTS : UN NOUVEL OUTIL D'ATTRACTIVITÉ MASSIF

Installeunmedecin
Dispositif inexistant

Hippocrate71
79 bénéficiaires en 2 ans
Coût modéré (environ 315 € par étudiant)

C'est le dispositif le plus diffusant du nouveau programme. Avec un coût limité, le Département facilite concrètement la venue des étudiants sur le territoire et renforce son attractivité.



EMPLOI - INSERTION

RAPPORT 216

LANCEMENT DES APPELS À PROJETS LIÉS À LA STRATÉGIE DÉPARTEMENTALE POUR L'INSERTION ET L'EMPLOI

Le Département de Saône-et-Loire mène une politique dynamique en faveur du retour à l'emploi et de la lutte contre l'exclusion, en particulier pour les bénéficiaires du Revenu de Solidarité Active (RSA).

L'année 2025 a marqué une étape structurante avec l'adoption en décembre par l'Assemblée départementale de la Stratégie départementale pour l'insertion et l'emploi (SDIE) 2026-2028, nouveau document cadre venant renouveler et unifier les précédents dispositifs départementaux. Cette évolution s'inscrit dans un contexte institutionnel profondément renouvelé, marqué par la mise en œuvre de la loi pour le plein emploi du 18 décembre 2023, qui réforme le service public de l'emploi et de l'insertion et redéfinit les modalités de coordination entre l'État, les Départements et l'ensemble des acteurs du Réseau pour l'emploi.

Ce rapport s'inscrit dans la continuité de cette démarche.

Il s'agit de faire évoluer les modalités de financement de l'offre de service en matière d'insertion et d'accès à l'emploi des bénéficiaires du RSA. Les thématiques concernées par cette évolution ne relèvent pas directement du champ de compétence

du Département, mais elles favorisent la levée des freins à la mise en œuvre des compétences départementales en faveur de l'accès, du maintien et du retour à l'emploi.

➤ Cette évolution repose sur des appels à projets pluriannuels (2026-2028) qui porteront sur les axes suivants :

- le renforcement de l'accompagnement en matière de santé mentale, en lien avec l'accès et le maintien dans un parcours d'insertion et d'emploi
- la mobilité en lien avec le logement, afin de lever les freins liés à l'accès aux solutions de logement et aux déplacements nécessaires à l'insertion professionnelle
- le développement d'actions en faveur de la maîtrise de la langue française et des compétences de base, incluant le Français langue étrangère, la lutte contre l'illettrisme et l'illectronisme
- la structuration de parcours à destination des travailleurs expérimentés, visant à sécuriser leur maintien ou leur retour à l'emploi.



AMÉNAGEMENT

AIDE AUX COMMUNES

RAPPORT 306

ATTRIBUTION DE SUBVENTIONS POUR L'EXERCICE 2026

En 2015, le Département de Saône-et-Loire a mis en place le dispositif d'Appel à projets pour aider d'une part les communes et intercommunalités dans leurs investissements et d'autre part soutenir l'économie locale.

Depuis 2015, ce sont 101,3 M€ d'aides pour accompagner des projets visant à améliorer le cadre de vie des Saône-et-Loiriens, que ce soit pour la réfection de routes ou pour la rénovation de logements, en passant par l'aménagement de bourgs ou la mise en place de projets environnementaux.

Au total, sur 10 ans (2015-2025), le Département de Saône-et-Loire a soutenu plus de 4 735 dossiers, générant ainsi plus de 822 M€ de travaux pour les entreprises, majoritairement de Saône-et-Loire.

En 2026, malgré un contexte budgétaire contraint, le Département continue à soutenir largement l'investissement des communes.

- ➔ 11 M€
 - 9,5 M€ pour les projets « classiques » ou estampillés « Plan environnement »
 - 1,5 M€ pour les projets structurants.
- ➔ 393 dossiers ont été déposés,
 - 386 dossiers classiques
 - 7 dossiers pour les 6 projets structurants.
- ➔ 343 dossiers communaux (87 %)
- ➔ 23 dossiers d'EPCI
- ➔ 27 dossiers de syndicats

LE DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE ATTRIBUE

➔ **une subvention à 306 collectivités sur leurs dossiers recevables et complets, pour une enveloppe d'aides de 7 475 530 €.**

Les dossier incomplets seront votés lors d'une prochaine assemblée.



À CE JOUR :

306 dossiers complets

+ 7 projets structurants

Ce qui représente **7 475 530 €** de travaux générés.

LES PROJETS STRUCTURANTS

Autunois Morvan

➔ Dispositifs de contrôle d'accès et de vidéosurveillance dans les déchetteries GAM (156 672 €)

Chalonnais

➔ Sécurisation et adaptation d'un local permettant le stationnement des bennes à ordures ménagères alimentées au GNV à Chalon-sur Saône (125 000 €)
➔ Réhabilitation et agrandissement déchetterie de Genouilly (125 000 €)

Communauté urbaine Le Creusot-Montceau

➔ Aménagement des infrastructures pour électrification flotte véhicule de transport dépôt du Creusot et de Montceau-les-Mines (250 000 €)

Charolais-Brionnais

➔ Réhabilitation piscine intercommunale de La Clayette (250 000 €)

Bresse Bourguignonne

➔ Aménagement Friche Bouillard : Salle multi-usages, salles associatives, boulodrome. (250 000 €)

Mâconnais

➔ Rénovation de locaux pour l'accueil d'une crèche à Mâcon (250 000 €)



AUTUNOIS-MORVAN

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU GRAND AUTUNOIS MORVAN	Amélioration énergétique de l'éclairage du Parc des Expositions l'Eduen	17 495 €
COMMUNE DE BARNAY	travaux de toiture et de reprise des maçonneries du clocher et étanchéité des pignons découverts	25 000 €
COMMUNE DE CURGY	restauration de l'intérieur de l'église Saint Ferréol	45 261 €
COMMUNE DE DRACY-SAINT-LOUP	rénovation énergétique des salles de classes	5 950 €
COMMUNE DE LUCENAY-L'EVÊQUE	travaux d'aménagement et de sécurisation du carrefour de la place de la mairie et de la rue du maupas	4 580 €
COMMUNE DE MONTHELON	rénovation et extension de la mairie, de l'espace multifonctionnel et du logement (tranche 1 rénovation)	65 000 €
COMMUNE DE RECLESNE	mise en place d'une structure pour enfants	5 508 €
COMMUNE DE SAINT-FORGEOT	réfection en enrobés de la voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-GERVAIS-SUR-COUCHES	réfection d'un chemin rural	3 251 €
COMMUNE DE SAINT-LEGER-DU-BOIS	schéma directeur de l'assainissement collectif	7 978 €
COMMUNE DE TINTRY	réfection de voiries	2 960 €
COMMUNE D'EPERTULLY	rénovation de la toiture des bâtiments communaux	3 473 €

COMMUNE D'EPINAC	engazonnement du cimetière	3 221 €
SIVOM DE CUSSY EN MORVAN - LA PETITE VERRIERE - LA CELLE EN MORVAN	renouvellement de la conduite eau potable à Chissey-en-Morvan "hameau de Ruisselle"	33 264 €
COMMUNE D'ANTULLY	installation de volets roulants à l'école communale	3 422 €
COMMUNE D'AUXY	entretien et rénovation de la voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE BRION	travaux de voirie communale	2 164 €
COMMUNE DE BROYE	rénovation thermique de la mairie	65 000 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-SOUS-UCHON	travaux de voirie communale	4 812 €
COMMUNE DE LA COMELLE	réfection extérieure de la mairie et de l'accès PMR	2 217 €
COMMUNE DE LA GRANDE-VERRIÈRE	construction d'une halle en bois place de la mairie	9 549 €
COMMUNE DE LAIZY	travaux d'entretien de la voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE MESVRES	aménagement du terrain de pétanque	5 891 €
COMMUNE DE SAINT-EMILAND	reconversion de l'ancienne école en cabinet médical	30 000 €
COMMUNE DE SAINT-EUGÈNE	restauration extérieure de l'église	22 682 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-COMMUNE	réfection de la voirie communale	3 990 €
COMMUNE DE SAINT-PRIX	élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	6 460 €
COMMUNE D'UCHON	restauration statuaire de l'église	2 970 €
SIVOM ARROUX BRACONNE	mise en séparatif du réseau d'assainissement rue Boutillon	142 524 €
COMMUNE DE COUCHES	renaturation de la cour de l'école maternelle Joséphine Baker	10 000 €
COMMUNE DE SAINT-JEAN-DE-TREZY	travaux de voirie	5 200 €

BRESSE BOURGUIGNONNE

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES TERRES DE BRESSE	programme de travaux voirie 2026	21 000 €
COMMUNE DE CHAMPAGNAT	isolation de la salle du restaurant scolaire : changement des baies vitrées et pose de volets roulants	2 482 €
COMMUNE DE CONDAL	renouvellement de l'éclairage du terrain de foot G. Borges	4 490 €
COMMUNE DE CUISEAUX	rénovation des sanitaires extérieurs de l'école primaire	2 597 €
COMMUNE DE CUISERY	création d'un pôle périscolaire et associatif	75 000 €
COMMUNE DE FRONTENAUD	création d'un cheminement doux pour les piétons	5 200 €
COMMUNE DE JOUVENCON	création d'une aire de jeux	9 685 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-THECLE	sécurisation de la commune	10 899 €
COMMUNE DE LOISY	aménagement et différenciation des trafics sur la RD175	5 200 €
COMMUNE DE RATENELLE	réfection de la toiture du local technique communal	5 600 €
COMMUNE DE ROMENAY	construction d'une halle couverte	10 000 €
COMMUNE DE SAINTE-CROIX-EN-BRESSE	rénovation intérieure de la cantine scolaire	8 203 €
COMMUNE DE SIMANDRE	aménagement et sécurisation de la place de la mairie	10 000 €

COMMUNE DE VARENNES-SAINT-SAUVEUR	réfection de la toiture de la tuilerie	33 178 €
COMMUNE D'HUILLY-SUR-SEILLE	rénovation thermique et extension de la salle polyvalente	65 000 €
COMMUNE D'ORMES	restauration de l'Etang communal et de la continuité écologique de son cours d'eau ainsi que l'aménagement de l'ouvrage	4 397 €
EPAGE SEILLE ET AFFLUENTS	travaux de restauration du Solnan à Dommartin les Cuisseaux	30 000 €
BRESSE LOUHANNAISE INTERCOM'	voirie avec portage intercommunal	21 000 €
COMMUNE DE BRANGES	aménagement de la rue de l'église et de la place de la mairie	10 000 €
COMMUNE DE JUIF	rénovation de la toiture de l'église et de sa zinguerie	14 271 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-NAUDE	création d'une voirie	5 200 €
COMMUNE DE LE FAY	rénovation du bâtiment communal sis 267 Le Bourg	9 149 €
COMMUNE DE LOUHANS-CHATEAURENAUD	réhabilitation du cinéma	65 000 €
COMMUNE DE MONTAGNY-PRÈS-LOUHANS	changement des huisseries de la mairie et de la cantine	3 185 €
COMMUNE DE MONTCONY	installation de 2 réserves d'eau pour secours incendie	2 819 €
COMMUNE DE MONTRET	déploiement de la vidéoprotection	13 798 €
COMMUNE DE SAGY	création et reprise de cheminements piétons en enrobé clair perméable sur Sagy, répartis en 2 secteurs	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-ETIENNE-EN-BRESSE	installation d'un système de vidéoprotection	8 894 €
COMMUNE DE SAINT-USUGE	réhabilitation de l'auberge-restaurant et de la boucherie - 1ère tranche	70 000 €
COMMUNE DE SIMARD	enherbement des allées du cimetière	6 479 €
COMMUNE DE SORNAY	installation d'un terrain multisport	10 000 €
COMMUNE DE VINCELLES	installation d'éclairage et sécurisation du théâtre de verdure	3 312 €
SIVOM DU LOUHANNAIS	extension et réaménagement de la déchèterie de Cuiseaux	21 000 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA REGION LOUHANNAISE	réhabilitation du château d'eau de Louhans	150 000 €
COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE-EN-BRESSE	extension de l'école primaire	70 000 €
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-DU-PLAIN	installation d'un système de vidéoprotection au carrefour des RD 978 et RD 18	3 655 €
BRESSE NORD INTERCOM	programme de voirie 2026	21 000 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRESSE REVERMONT 71	travaux sur la voirie intercommunale	21 000 €
COMMUNE DE BEAUVENOIS	rénovation de la façade de la mairie	1 698 €
COMMUNE DE BELLEVESVRE	restauration du chœur de l'église - phase 1	24 956 €
COMMUNE DE CHARETTE-VARENNES	construction d'un hangar atelier	5 600 €
COMMUNE DE FRANGY-EN-BRESSE	réhabilitation d'un logement communal	6 750 €
COMMUNE DE FRONTENARD	signalisation horizontale pour la mise en sécurité du bourg (croisement de la RD 996 et RD 73)	3 274 €
COMMUNE DE MERVANS	travaux de rénovation de l'ancien bâtiment de l'école	5 447 €
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-DU-BOIS	réalisation des actions de priorité n°1 du schéma directeur d'assainissement	97 819 €
COMMUNE DE SENS-SUR-SEILLE	rénovation d'un local dédié aux associations	20 000 €
COMMUNE DE SERRIGNY-EN-BRESSE	rénovation énergétique de la salle polyvalente	65 000 €

CHALONNAIS

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNE DE COLLONGE-EN-CHARROLAIS	restauration de l'église Saint-Etienne	25 000 €
COMMUNE D'ALUZE	travaux de voirie 2026	3 996 €
COMMUNE DE CHARRECEY	réfection de la voirie Route de Châtel-Moron (dernière partie)	5 200 €
COMMUNE DE DENNEVY	rénovation d'un logement	6 292 €
COMMUNE DE FONTAINES	rénovation énergétique des salles associatives du bâtiment culturel	6 526 €
COMMUNE DE RULLY	réhabilitation énergétique et extension de la salle polyvalente et de ses annexes - Tranche 1 Structure et clos couvert	65 000 €
COMMUNE DE SAINT-BERAIN-SUR-DHEUNE	rénovation des toitures de la mairie et du préau	6 654 €
COMMUNE DE SAINT-GILLES	aire de stationnement végétalisée	8 118 €
COMMUNAUTE D'AGGLOMERATION LE GRAND CHALON	réhabilitation du réservoir d'eau potable de Saint Marcel	150 000 €
COMMUNE DE CHALON-SUR-SAONE	équipement sportif clos et couvert des Prés Saint-Jean	75 000 €
COMMUNE DE FARGES-LES-CHALON	installation de vidéoprotection de la voie publique et de bâtiments communaux	17 611 €
SYNDICAT MIXTE D'AMENAGEMENT DU BASSIN VERSANT DE LA DHEUNE	travaux de rétablissement de la continuité écologique sur un ouvrage hydraulique classé en liste 2 sur la Cozanne à Paris l'Hopital.	24 000 €
COMMUNE DE CHATENOY-LE-ROYAL	aménagement de la rue Charreconduit	50 178 €
COMMUNE DE CHAPAIZE	travaux d'entretien de la voirie communale	2 684 €
COMMUNE DE CORMATIN	travaux de voirie	4 811 €
COMMUNE DE CURTIL-SOUS-BURNAND	rénovation et isolation thermique de la salle des fêtes	19 174 €
COMMUNE DE SAINT-GENGOUX-LE-NATIONAL	passage du réseau en séparatif au droit de la future gendarmerie. Partie Eaux usées	8 257 €
COMMUNE DE SAVIGNY-SUR-GROSNE	travaux de sauvegarde de l'enveloppe extérieure du bâtiment de la MAM	2 945 €
COMMUNAUTE DE COMMUNES SAONE DOUBS BRESSE	travaux de voirie 2026	21 000 €
COMMUNE D'ALLEREY-SUR-SAONE	restauration intérieure de la travée du clocher et des 2 chapelles occidentales	41 670 €
COMMUNE DE BRAGNY-SUR-SAONE	réhabilitation d'un bâtiment en logement au cœur du village	20 000 €
COMMUNE DE DAMEREY	réhabilitation du réseau rue du bief et passage en séparatif rue de Verjux	111 120 €
COMMUNE DE DEMIGNY	rénovation des sanitaires de l'école maternelle	4 677 €
COMMUNE DE GERGY	aménagement d'un logement	8 702 €
COMMUNE DE LES BORDES	création de clôture pour gestion en éco-pâturage	1 943 €
COMMUNE DE SAINT-DIDIER-EN-BRESSE	changement de chauffage et remplacement des baies vitrées de la salle Michel Philippe	2 331 €
COMMUNE DE SAINT-LOUP-GEANGES	aménagement d'un nouvel espace cinéraire avec installation d'un columbarium	4 214 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-ENGATINOIS	lutte contre le ruissellement	1 538 €
COMMUNE DE TOUTENANT	réfection du mur du cimetière	5 524 €

SYNDICAT INTERCOMMUNAL À VOCATION SCOLAIRE	réfection de l'ensemble des menuiseries du gymnase	7 800 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DE LA RÉGION DE VERDUN-CIEL	renouvellement des réseaux d'alimentation en eau potable à BEY rue de la Saugerie et alimentation mairie-école	36 954 €
COMMUNE DE BARIZEY	travaux de voirie rue de Chatte Reine	2 000 €
COMMUNE DE BISSY-SUR-FLEY	travaux de voirie	3 534 €
COMMUNE DE BUXY	mise en séparatif route de Sennecey / Rue Haute de la Gare (amont DO3)	122 534 €
COMMUNE DE DRACY-LE-FORT	extension du déploiement de la vidéoprotection	9 487 €
COMMUNE DE GRANGES	création d'un maillage de cheminements dédiés aux mobilités actives rue du Moulin RD 104	10 000 €
COMMUNE DE JULLY-LES-BUXY	aménagement sécuritaire de la rue du Temple	2 854 €
COMMUNE DE MESSEY-SUR-GROSNE	travaux de voirie 2026	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-BOIL	réhabilitation de deux logements locatifs existants	4 702 €
COMMUNE DE SAINT-DÉSERT	réfection de la rue de Bassevelle	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-MARD-DE-VAUX	création d'un lieu de convivialité au centre-bourg	19 871 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-SOUS MONTAIGU	enrochement de la route de Chateaubeau	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-VALLERIN	réfection de voirie	5 200 €
COMMUNE DE SANTILLY	aménagement de la traversée du centre bourg et sécurisation des déplacements doux, tranche 2	10 000 €
COMMUNE DE SASSANGY	réfection et mise en sécurité d'une voie communale	5 200 €
COMMUNE DE SAVIANGES	travaux de voirie rue principale - phase 3	5 200 €
SYNDICAT MIXTE DES EAUX DU SUD-OUEST DE CHALON	réalisation d'un diagnostic des puits de captage d'eau sur le site de Varennes-le-Grand	10 734 €
COMMUNE DE CHATENOT-EN-BRESSE	aménagement et réfection de la rue Vigne Renard	5 200 €
COMMUNE DE MONTCOY	travaux de renforcement de l'église Saint-Pierre	16 998 €
COMMUNE D'OSLON	aménagement de la voirie de la rue vigne renard	5 200 €
COMMUNE DE LUX	rénovation de la place de l'Europe	10 000 €
COMMUNE DE SAINT-MARCEL	réhabilitation et extension de la mairie	90 000 €
COMMUNE DE SAINT-REMY	travaux d'amélioration énergétique de la médiathèque	23 323 €
COMMUNE DE VARENNES-LE-GRAND	aménagement du Cœur de Bourg - Phase 3 - secteur Vie de l'Eglise	10 000 €
COMMUNE D'EPERVANS	de travaux sur la route de Colombey	5 200 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE SAÔNE ET GROSNE	1ère tranche de réduction des eaux claires parasites sur le système de Chazaux à Saint-Cyr	160 000 €
COMMUNE DE BOYER	modifications et créations d'infrastructures	5 200 €
COMMUNE DE BRESSE-SUR-GROSNE	création d'un café de pays associatif dans un local inutilisé de notre gîte de groupe "Saint Pancrace"	10 000 €
COMMUNE DE ETRIGNY	goudronnage de la voirie communale 2026	5 200 €
COMMUNE DE GIGNY-SUR-SAÔNE	rénovation énergétique de l'école - tranche 2	30 193 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-DE-BRAGNY	rénovation de la couverture de l'église	25 000 €
COMMUNE DE LAIVES	aménagement du parvis de l'église	10 000 €
COMMUNE DE MONTCEAUX-RAGNY	rénovation de la Maison commune	25 000 €
COMMUNE DE NANTON	réfection de la voirie communale	3 960 €
COMMUNE DE SAINT-AMBREUIL	installation d'une réserve d'eau incendie	5 200 €
COMMUNE DE SENNECEY-LE-GRAND	réhabilitation des salles socio-culturelles en vue de la création d'une Maison des Associations - tranche 1 - clos et couvert hors menuiseries	65 000 €

COMMUNAUTÉ URBAINE LE CREUSOT-MONTCEAU

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN-DE-MARMAGNE	rénovation du toit de l'école primaire côté sud	5 051 €
COMMUNE DE BLANZY	aménagement et mise en valeur du parc des Mirauds	35 000 €
COMMUNE DE SAINT-MICAUD	installation de VMC dans les bâtiments communaux	4 017 €
COMMUNE DE POUILLOUX	installation de vidéosurveillance sur la mairie et le parking de la salle des fêtes	11 300 €
COMMUNE DE LE CREUSOT	aménagement d'une piste cyclable d'apprentissage du vélo pour la maison des mobilités douces	19 233 €
COMMUNE DE MONTCENIS	mise en éclairage LED du gymnase Alain Bigeard	4 650 €
COMMUNE DE LE BREUIL	réfection du cimetière	10 000 €
COMMUNE DE SAINT-FIRMIN	rénovation du clocher de l'église	15 174 €
COMMUNE DE SAINT-SERNIN-DU-BOIS	réaménagement de l'espace accueil France services de la Mairie	19 144 €
COMMUNE DE MONTCEAU-LES-MINES	requalification de la Friche de l'Ancien Cinéma le Plessis en espace urbain végétalisé	32 925 €
COMMUNE DE SAINT-BERAIN-SOUS-SANVIGNES	création d'une micro-crèche et rénovation thermique du bâtiment	90 000 €
SYNDICAT MIXTE DU BASSIN VERSANT DE LA BOURBINCÉ	mise en défens de la Limace T3	30 000 €
COMMUNE DE CIRY-LE-NOBLE	rénovation de la main courante du stade municipal	6 467 €
COMMUNE DE GENELARD	aménagement d'un plateau d'évolution multisports	10 000 €
COMMUNE DE PERRECY-LES-FORGES	achèvement du clos et couvert de l'église	78 000 €
COMMUNE DE SAINT-VALLIER	création d'un équipement sportif évolutif couvert	75 000 €
COMMUNE DE SANVIGNES-LES-MINES	installation d'un système de vidéoprotection	24 000 €

CHAROLAIS-BRIONNAIS

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNE DE CHANGY	réhabilitation du pont du Vieux Bourg	5 200 €
COMMUNE DE CHAROLLES	restauration des façades de l'ancien prieuré de la Madeleine	78 000 €
COMMUNE DE FONTENAY	eaux pluviales Route du Bois de l'Oeuil	2 443 €
COMMUNE DE MARTIGNY-LE-COMTE	réfection de voies communales	3 769 €
COMMUNE DE MORNAY	rénovation salle des fêtes, mairie, bibliothèque, église	1 517 €
COMMUNE DE PALINGES	travaux de voirie de l'allée des peupliers	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-BONNE-DE-JOUX	travaux Assainissement Route de Généralard et Place de la Pologne	133 826 €
COMMUNE DE SAINT-GERMAIN-EN-BRIONNAIS	construction d'un auvent à proximité de la salle communale	12 358 €
COMMUNE DE SAINT-VINCENT-BRAGNY	travaux de rénovation de l'école	4 842 €

COMMUNE DE SUIN	restauration des façades de la nef, des transepts et du beffroi	25 000 €
COMMUNE DE VENDE- NESSE-LES-CHAROLLES	réparation du pont de Chapendy	5 200 €
SYNDICAT D'ADDUCTION D'EAU DU CHAROLLAIS	réhabilitation du réservoir d'eau potable de Ouroux-Sous-Le-Bois-Sainte-Marie (St Firmin) et du réservoir d'eau potable de Saint-Vincent-Bragny (Le Carterand)	150 000 €
SYNDICAT DES EAUX DE L'ARCONCE	renouvellement de la conduite eau potable sur la commune de Martigny-le-Comte secteur La Gageoffroy	75 000 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES BRIONNAIS SUD BOURGOGNE	réfection du giratoire de la ZA Les Etangs à Chauffailles	21 000 €
COMMUNE D'ANGLURE-SOUS-DUN	rénovation des parkings	10 000 €
COMMUNE DE BAUDEMONT	travaux de voiries et réfection de trottoirs	5 200 €
COMMUNE DE BOIS-SAINTE-MARIE	rénovation énergétique du logement communal	7 038 €
COMMUNE DE BRIANT	réfection de voirie	5 200 €
COMMUNE DE CHASSIGNY-SOUS-DUN	modernisation de l'éclairage de la surface de pratique sportive	3 700 €
COMMUNE DE CHATEAUNEUF	reconstruction d'un mur en pierre	3 260 €
COMMUNE DE CHÂTENAY	aménagement de la traversée de l'agglomération (RD 300)	5 200 €
COMMUNE DE CHAUFFAILLES	fiche n°4 SDA- Mise en séparatif du réseau d'assainissement Rue V.Hugo rue Centrale AV gare	144 125 €
COMMUNE DE COUBLANC	remplacement du réseau entre le regard R77 et R4 (Chemin de Genillon) préconisé par le SDA	28 682 €
COMMUNE DE FLEURY-LA-MONTAGNE	travaux de voirie	5 200 €
COMMUNE DE GIBLES	élaboration d'un schéma directeur d'assainissement et de gestion intégrée des eaux pluviales	9 918 €
COMMUNE DE LA CLAYETTE	assainissement collectif: réduction des eaux claires parasites collecteurs "Setforge" et rue de la Genette	138 600 €
COMMUNE DE LIGNY-EN-BRIONNAIS	entretien de la voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE MAILLY	rénovation d'un bâtiment communal en mairie	65 000 €
COMMUNE DE MUSSY-SOUS-DUN	rénovation d'un logement communal	5 315 €
COMMUNE DE OYÉ	renouvellement intégral de chaussée sur la voirie communale	2 505 €
COMMUNE DE SAINT-BONNET-DE-CRAY	travaux de voiries communales	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-CHRISTOPHE- EN-BRIONNAIS	rénovation et transformation de la mairie - phase 2	19 688 €
COMMUNE DE SAINT-DIDIER-EN- BRIONNAIS	rénovation de la salle des fêtes	10 301 €
COMMUNE DE SAINT-EDMOND	changement des volets, fenêtres et portail du bâtiment communal	3 609 €
COMMUNE DE SAINTE-FOY	réfection de la toiture de l'église	19 095 €
COMMUNE DE SAINT-JULIEN-DE-JON- ZY	réparation et protection des vitraux de l'église	2 244 €
COMMUNE DE SAINT-SYMPHORIEN- DES-BOIS	rénovation énergétique des logements communaux	4 614 €
COMMUNE DE SARRY	travaux de voiries	5 191 €
COMMUNE DE SEMUR-EN-BRIONNAIS	réfection de voiries communales	5 200 €
COMMUNE DE VAREILLES	rénovation de la mairie	3 221 €
COMMUNE DE VARENNES-SOUS-DUN	changement des menuiseries de l'école et des salles de réunions dans l'ancienne cure	6 619 €
COMMUNE DE VAUBAN	remplacement des portes et des volets de la mairie	3 951 €
SIE DE LA VALLEE DU SORNIN	programme 2026 : travaux de renouvellement - COUBLANC - Le Bourg (tranche 1)	75 000 €
COMMUNE DE BOURBON-LANCY	extension du déploiement de la vidéoprotection	24 000 €

COMMUNE DE CRONAT	remplacement de la station boues activées par un filtre planté de roseaux 530 EH	150 000 €
COMMUNE DE DIGOIN	requalification rue Bartoli, place Carteret	29 083 €
COMMUNE DE MONT	rénovation de voiries	2 974 €
COMMUNE DE PERRIGNY-SUR-LOIRE	travaux de voirie sur la route de Saint-Laurent	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-AGNAN	rénovation de la toiture du bâtiment scolaire	8 090 €
COMMUNE DE VARENNE-SAINT-GERMAIN	remplacement des huisseries du bâtiment scolaire (cantine, bibliothèque et bureau de direction)	3 048 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES ENTRE ARROUX LOIRE ET SOMME	requalification de l'entrée de la zone d'activité de Chazey à Gueugnon.	21 000 €
COMMUNE DE CHASSY	travaux dans le cimetière communal	7 269 €
COMMUNE DE CRESSY-SUR-SOMME	réfection voirie 2026	5 200 €
COMMUNE DE CURDIN	réhabilitation et mise en accessibilité de la mairie - tranche 2	27 130 €
COMMUNE DE CUZY	végétalisation des allées secondaires du cimetière et du sol de l'espace cinéraire	10 000 €
COMMUNE DE DOM-PIERRE-SOUS-SANVIGNES	entretien de la voirie : chemins de Vellenoue, de La Mazille et du Bois Rondot	3 927 €
COMMUNE DE GRURY	rénovation de voirie	5 200 €
COMMUNE DE GUEUGNON	aménagements extérieurs espace Jonchère dans le cadre du projet tennis Handisport	10 000 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-AU-MANS	rénovation énergétique du bâtiment mairie/école	65 000 €
COMMUNE DE MARLY-SOUS-ISSY	réfection de voies communales et rurales dégradées	3 708 €
COMMUNE DE MARLY-SUR-ARROUX	création d'une nouvelle station d'épuration 150 EH et réhabilitation du réseau chemin de la cure et défauts ponctuels	101 610 €
COMMUNE DE MONTMORT	réfection de voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE NEUVY-GRANDCHAMP	travaux de voirie 2026 rue du Brouillat et impasse de Vesvre	5 200 €
COMMUNE DE RIGNY-SUR-ARROUX	réalisation d'un parking absorbant sur le côté gauche de la mairie	10 000 €
COMMUNE DE SAINTE-RADEGONDE	travaux de voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-ROMAIN-SOUS-VERSIGNY	restauration du Pont du Grand Chardonnet	5 200 €
COMMUNE DE VENDENESSE-SUR-ARROUX	travaux d'amélioration de l'éclairage des bâtiments communaux	3 019 €
COMMUNE D'ISSY-L'ÉVÊQUE	travaux sur la voirie communale	3 614 €
COMMUNE D'UXEAU	réfection de voirie 2026	5 200 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ALIMENTATION EAU POTABLE DES BORDS DE LOIRE	travaux de renouvellement du réseau d'eau potable sur la commune de Chalmoux secteur Chizeuil	75 000 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX BOURBINCE-OUDRACHE	renouvellement de la conduite d'eau potable à St-Léger-les-Paray	75 000 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES LE GRAND CHAROLAIS	requalification du port de plaisance à Digoin	25 000 €
COMMUNE DE HAUTEFOND	création d'une mairie et agrandissement de la salle d'animation	38 744 €
COMMUNE DE MELAY	aménagement du secteur des Batardiaux	10 000 €
COMMUNE DE MONTCEAUX L'ETOILE	aménagement d'un parking	7 375 €
COMMUNE DE NOCHIZE	agrandissement de la mairie et du local technique	1 695 €
COMMUNE DE PARAY-LE-MONIAL	requalification de l'avenue de la Gare et aménagement des abords de la gare	10 000 €
COMMUNE DE SAINT-LEGER-LES-PARAY	aménagement d'un cheminement piétonnier	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-YAN	rénovation énergétique du groupe scolaire	95 000 €
COMMUNE DE VINDECY	aménagement d'un ancien logement en maison d'assistantes maternelles	65 000 €

COMMUNE DE VITRY-EN-CHAROLLAIS	création d'un réseau de transfert des eaux usées vers Paray-le-Monial avec desserte du hameau des Carrés	150 000 €
SIVOM ARÇON URBISE	réfection des routes	5 200 €
SYNDICAT DES EAUX DE LA SOLOGNE LIGÉRIENNE	travaux de renouvellement des canalisations à Bourg le Comte, Artaix et Melay	75 000 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU BRIONNAIS	réhabilitation du surpresseur et réservoir de Dompierre-les-Ormes "Brosse Ronde" et du réservoir de Semur-en-Brionnais "La Craye"	150 000 €

MÂCONNAIS

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNE DE JONCY	réfection d'un mur de soutènement	3 779 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-LA-PATROUILLE	travaux de voirie 2026	5 200 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU CLUNISOIS	schéma Directeur d'Assainissement Intercommunal	30 000 €
COMMUNE D'AMEUGNY	restauration de l'église - assainissement et restauration extérieure - 2ème tranche	78 000 €
COMMUNE DE BERGESSERIN	installation de deux poches souples incendie pour la protection de la Maison du Geste (ancien sanatorium) et des environs	5 200 €
COMMUNE DE BLANOT	remise à l'air libre d'un cours d'eau pour alimentation d'une mare à restaurer	5 200 €
COMMUNE DE BONNAY-SAINT-YTHAIRE	travaux de voirie 2026	5 200 €
COMMUNE DE BUFFIERES	rénovation de l'église Saint-Denis	25 000 €
COMMUNE DE BURZY	réfection de voirie	5 200 €
COMMUNE DE CHÂTEAU	travaux de voirie	5 200 €
COMMUNE DE CHEVAGNY-SUR-GUYE	réfection de la rue du Gîte	2 240 €
COMMUNE DE CHISSEY-LES-MACON	restauration des toitures de la nef de la chapelle de Lys	18 281 €
COMMUNE DE CLUNY	remplacement des plaques de polycarbonates du COSEC de Cluny	10 998 €
COMMUNE DE CORTEVAIX	réfection de voirie	3 750 €
COMMUNE DE JALOGNY	réfection de voirie	5 200 €
COMMUNE DE LA GUICHE	réfection de la voirie communale	5 200 €
COMMUNE DE LOURNAND	réfection de la couverture du lavoir de Collonges	5 000 €
COMMUNE DE SAILLY	réfection de la voirie du chemin de l'étang	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-CLEMENT-SUR-GUYE	sécurisation de la salle des fêtes	3 746 €
COMMUNE DE SAINT-HURUGE	projet de sécurisation d'aménagement des espaces publics	5 200 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-DE-SALENCEY	réfection de la voirie communale	4 908 €
COMMUNE DE SALORNAY-SUR-GUYE	rénovation de la toiture du préau de l'école	4 582 €
COMMUNE DE SIGY-LE-CHÂTEL	restauration et valorisation des trois lavoirs	3 537 €
COMMUNE DE TAIZÉ	réhabilitation de la mairie	20 000 €

SYNDICAT DES EAUX DE LA GUYE	réhabilitation des réservoirs eau potable de Joncy-Marnand et de Savianges	137 618 €
COMMUNE DE CLESSE	réhabilitation et mise aux normes des vestiaires de football	20 000 €
COMMUNE DE LA ROCHE VINEUSE	travaux de voirie 2026	5 200 €
COMMUNE DE LAIZE	installation d'une aire de jeux	10 000 €
COMMUNE DE LUGNY	extension et renforcement de la vidéoprotection	6 621 €
COMMUNE DE PÉRONNE	création de 4 logements dans l'ancien relais de poste	22 000 €
COMMUNE DE PRISSÉ	aménagements sécuritaires, paysagers et réfection du chemin de la Terre au Cluseau avec création d'un cheminement doux	10 000 €
COMMUNE DE SAINT-GENGOUX-DE-SCISSE	création d'un local associatif	20 000 €
COMMUNE DE SAINT-MARTIN-BELLE-ROCHE	désimperméabilisation de la cour des Ecoles	50 000 €
COMMUNE DE SAINT-MAURICE-DE-SATONNAY	réfection de l'impasse de la Verchère	5 200 €
COMMUNE DE SENOZAN	rénovation d'un terrain de tennis avec création d'un terrain de Pickleball et d'une aire fitness	10 000 €
COMMUNE DE VERZE	rénovation de la chapelle Saint Criat	25 236 €
COMMUNE DE VIRÉ	rénovation du terrain de foot	19 874 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL D'ASSAINISSEMENT FLEURVILLE VIRÉ	réduction des eaux claires parasites dans le séparatif	92 000 €
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES SAINT CYR MERE BOITIER ENTRE CHAROLAIS ET MACONNAIS (SCMB)	réhabilitation du réseau à MATOUR Rue de Trécourt - La Prasle et rue de la Croix et PIERRECLOS aval DO église et regards	104 400 €
COMMUNE DE CHANES	rénovation des huisseries de divers bâtiments	18 621 €
COMMUNE DE CHASSELAS	installation d'un système de vidéoprotection à différents endroits du village	11 043 €
COMMUNE DE CRECHES-SUR-SAONE	construction d'une chaufferie bois	30 000 €
COMMUNE DE DAVAYÉ	amélioration du système de vidéoprotection	3 093 €
COMMUNE DE DOMPIERRE-LES-ORMES	sécurisation de l'accès au groupe scolaire	10 000 €
COMMUNE DE GERMOLLES-SUR-GROSNE	rénovation de bâtiments communaux et du monument aux morts	5 600 €
COMMUNE DE LA CHAPELLE-DE-GUINCHAY	extension des locaux de service et techniques de la Gendarmerie, et création de 4 logements (dont un hébergement pour gendarmes adjoints volontaires) sur site	30 657 €
COMMUNE DE MATOUR	extension de la maison de santé de Matour	80 000 €
COMMUNE DE MONTMELARD	aménagement de 4 points d'apport volontaire	3 510 €
COMMUNE DE NAVOUR-SUR-GROSNE	changement des fenêtres dans les églises de Montagny-sur-Grosne et de Brandon	3 403 €
COMMUNE DE PIERRECLOS	réhabilitation d'un bâtiment pour la création de deux logements au centre bourg	10 623 €
COMMUNE DE SAINT-LÉGER-SOUS-LA-BUSSIÈRE	reconstruction du mur du cimetière	4 988 €
COMMUNE DE SAINT-PIERRE LE VIEUX	réfection des lavoirs communaux	5 501 €
COMMUNE DE SAINT-POINT	restauration de l'église Saint Donat - Tranche 1	27 200 €
COMMUNE DE TRAMBLAY	rénovation et isolation d'un logement	7 835 €
SIVOM DE LA VALLÉE DE L'ARLOIS	travaux de voirie 2026	5 200 €
COMMUNE DE MACON	aménagement d'une salle culturelle dans le quartier de Bioux	75 000 €
COMMUNE DE SANCÉ	renouvellement de l'éclairage des terrains de football de la Grisière	15 148 €

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES MÂ- CONNAIS BEAUJOLAIS AGGLOMÉRA- TION	réhabilitation de la cuve 1 du réservoir de Francieu à Hurigny (1ère tranche)	150 000 €
COMMUNE DE CHARDONNAY	travaux de réfection de la rue du Chardonnay	5 200 €
COMMUNE DE FARGES-LES-MACON	aménagement sécuritaire et paysager de la partie basse de la rue prés magnien et du cours benoit du bourg	10 000 €
COMMUNE DE GREVILLY	requalification de la place de l'abreuvoir à Grevilly	48 655 €
COMMUNE DE LA TRUCHERE	schéma directeur d'assainissement et de gestion des eaux pluviales	5 916 €
COMMUNE DE LACROST	2ème tranche réhabilitation du réseau eaux usées rue du Vigny, rue des Alpes (hors Eaux pluviales), rue de l'Haye et impasse Haute Pêcherie	150 000 €
COMMUNE DE MARTAILLY-LES-BRAN- CION	remplacement du lagunage du bourg par un filtre planté de roseaux de capacité 180 Equivalents-habitants	100 500 €
COMMUNE DE UCHIZY	rénovation d'une partie de l'école avec mise aux normes des sanitaires	20 000 €
COMMUNE D'OZENAY	réfection de voiries	5 200 €
SYNDICAT INTERCOMMUNAL DES EAUX DU TOURNUGEOIS	élaboration d'un schéma directeur d'alimentation en eau potable	16 000 €

AGGLOMÉRATIONS DE BEAUNE ET NUITS-SAINT-GEORGES

COMMUNES	PROJETS	MONTANT DE L'AIDE
COMMUNE DE CHANGE	installation d'une aire de jeux	2 595 €
COMMUNE DE CHAUDENAY	mise en sécurité de la rue Créteil le Bas	5 200 €

SOUTIEN ET TRANSMISSION AU GOUVERNEMENT D'UNE PROPOSITION D'ÉVOLUTION LÉGISLATIVE VISANT À RENFORCER LA SÉCURITÉ JURIDIQUE DES PROJETS D'INFRASTRUCTURES PUBLIQUES NÉCESSAIRES AUX USAGERS DU SERVICE PUBLIC

La reconstruction du pont de Fleurville, qui permet de franchir la Saône et de relier les communes de Pont-de-Vaux (Ain) et de Montbellet (Saône-et-Loire), a été annoncée en février 2018 par les présidents des deux Départements, André Accary pour la Saône-et-Loire et Jean Deguerry pour l'Ain ; cet ouvrage ne répondant plus aux besoins d'un franchissement moderne et pour offrir un meilleur niveau de service aux usagers. Après multiples rebondissements liés à un groupuscule d'opposants, le Conseil d'Etat a finalement tranché en faveur des deux Départements en novembre 2025.

Si la décision finale du 21 novembre 2025 est positive pour les Départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire, les conséquences de cette procédure judiciaire sont considérables :

- ➔ **pour la population qui, depuis 5 ans, subit des contraintes supplémentaires de circulation**
- ➔ **pour les finances publiques, puisque ce sont 10 millions d'euros perdus.**

Cet exemple illustre plus globalement la multiplication des contestations portant sur les travaux d'infrastructures. Une tendance qui prend une tournure préoccupante. Aux indispensables procédures de consultations publiques, déjà exigeantes, s'ajoute une complexité normative croissante, parfois contradictoire, qui fragilise l'action publique et freine le développement économique et humain de nombreux départements.

C'est dans ce contexte que les Départements de l'Ain et de la Saône-et-Loire se sont associés pour porter une proposition d'évolution législative et réglementaire visant à renforcer la sécurité juridique des projets d'infrastructures publiques nécessaires à la continuité, à la sécurité ou à l'amélioration du service public et tendant à ce que soient codifiés au sein du code

de l'environnement, les critères jurisprudentiels permettant d'apprécier l'existence d'une alternative satisfaisante.

La proposition d'évolution législative et réglementaire vise, en premier lieu, à inscrire dans le code de l'environnement par un ajout à l'article R.411-6 du code de l'environnement, les critères dégagés par le Conseil d'État.

➔ Elle précise que lorsqu'un projet est susceptible de porter atteinte à des espèces protégées, **seules peuvent être regardées comme satisfaisantes les solutions dont la faisabilité technique, économique et administrative est établie**, et qui ont fait l'objet d'une analyse comparative effective avec le projet autorisé.

➔ En second lieu, la proposition de loi tend à adapter les règles procédurales applicables aux recours dirigés contre les autorisations environnementales délivrées pour des projets d'infrastructures locaux nécessaires à la continuité, à la sécurité ou à l'amélioration du service public. **Sans remettre en cause le droit constitutionnel au recours juridictionnel effectif, elle prévoit un traitement prioritaire de ces contentieux afin d'en maîtriser les délais et d'éviter le blocage prolongé de projets d'intérêt général local.**

➔ Enfin, elle étend expressément à ces projets les mécanismes d'annulation partielle et de sursis à statuer, afin de permettre la poursuite de l'exécution des autorisations environnementales dans leurs parties non entachées d'illégalité. **La proposition d'évolution législative et réglementaire poursuit ainsi un objectif d'équilibre entre la protection de l'environnement, le respect du droit au recours et les exigences de continuité et d'efficacité du service public.**



➔ **Coût estimé de la construction du nouveau pont : 22,8 M€
cofinancés par les Département de Saône-et-Loire et de l'Ain**



CALENDRIER

2026 : actualisation et relance des marchés de travaux et de maîtrise d'œuvre afin de sélectionner les entreprises avant la fin de l'année

AUTOMNE 2026 : démolition de la maison pontière après information de la DREAL des éventuels nouveaux enjeux environnementaux du site

DÉBUT 2027 : préparation du chantier en attendant la période autorisée pour réaliser les travaux en rivière

AOÛT 2027 : début des travaux de construction jusqu'en mi 2029

2030 : démolition de l'ancien ouvrage et aménagement des berges (en fonction des contraintes de navigation et environnementales)



DÉTAIL DU SURCÔÛT DE 10 M€

22 M€ de travaux contre 18 initialement (+4)

5,5 M€ de dépenses déjà engagées et non valorisables pour le futur pont

500 000 € pour le maintien en exploitation de l'ouvrage jusqu'en 2029



RAPPEL DE L'HISTOIRE

FÉVRIER 2018

Les deux Départements annoncent la reconstruction d'un nouveau pont.

➡ Le maintien de la situation actuelle (26 tonnes et une chaussée réduite à 3 mètres de large depuis la nouvelle réglementation du 26 septembre 2013) conduira à court terme à des mesures de circulation plus restrictives, avant qu'une rupture de certains assemblages ne nécessite une fermeture définitive et durable de l'ouvrage par mesure de sécurité.

➡ Une enquête réalisée en février 2014 montre qu'environ 30 % du trafic serait fortement impacté en cas de fermeture de l'ouvrage (soit environ 2 000 véhicules par jour)

JUIN 2019

Le Département de l'Ain dépose auprès des préfets de l'Ain et de Saône-et-Loire une demande d'autorisation environnementale pour la construction, en amont du pont de Fleurville, d'un nouvel ouvrage d'une longueur de 272 mètres afin :

- ➡ de remédier aux difficultés de circulation et aux restrictions impliquées par la fragilité de ce pont
- ➡ de maintenir le franchissement de la Saône pour les usagers
- ➡ de rétablir une liaison sécurisée entre les départements de l'Ain et de Saône-et-Loire pour les véhicules, d'améliorer les circulations locales et notamment douces, et de permettre le croisement de deux véhicules
- ➡ et de faciliter l'entretien ultérieur de l'ouvrage.

OCTOBRE 2021

L'autorisation préfectorale est suspendue, à titre provisoire, par le juge des référés statuant en urgence le 21 octobre 2021

NOVEMBRE 2021

À l'initiative des deux présidents de Département, un rassemblement est organisé de part et d'autre du pont de Fleurville pour montrer la volonté commune de faire aboutir le projet de construction du nouveau pont.

➡ Le pont actuel, construit en 1899, ne permet plus de circuler en toute sécurité et les deux présidents ne souhaitent pas être responsables d'une catastrophe annoncée.

MARS 2022

Par un jugement du 10 mars 2022, l'association « Bien Vivre à Replonges » obtient l'annulation de l'arrêté des préfets de l'Ain et de Saône-et-Loire du 28 juin 2021 qui autorisait la construction sur le Saône d'un nouveau pont assurant la liaison entre les communes de Pont-de-Vaux (Ain) et de Montbellet (Saône-et-Loire).

JUIN 2023

Les deux Départements lancent de nouvelles études.

AVRIL 2024

La Cour administrative d'appel de Lyon confirme le jugement du 10 mars 2022 par lequel le tribunal administratif de Lyon a annulé l'arrêté de l'Ain et de Saône-et-Loire du 28 juin 2021 portant autorisation environnementale pour la reconstruction du pont de Fleurville sur le territoire des communes de Pont-de-Vaux (Ain) et de Montbellet (Saône-et-Loire)

AOÛT 2024

Limitation du tonnage à 3.5 t

OCTOBRE 2024

Réduction de la limitation de la hauteur à 2m80

JANVIER 2025

Fermeture temporaire du pont avant l'interdiction complète au poids-lourds

NOVEMBRE 2025

La décision du Conseil d'Etat vient clore un recours déposé contre le projet de construction d'un nouveau pont à Fleurville.

Le trafic enregistré sur l'ouvrage est de 6 700 véhicules par jour, dont 300 poids lourds.

Les ponts les plus proches sont, au sud, celui de Mâcon-nord sur l'A40 (déviation d'une quarantaine de kilomètres), et au nord, de Tournus (déviation d'une trentaine de kilomètres).



Adressée à :

**ASSOCIATION
BIEN VIVRE À REPLONGES**

FACTURE

REPORT DE LA RECONSTRUCTION DU PONT DE FLEURVILLE

DESCRIPTION	TOTAL
Retard dans la modernisation d'un ouvrage centenaire structurant du département	10 M€ D'ARGENT PUBLIC GASPILLÉ 5 ANNÉES PERDUES
Temps de trajet supplémentaire pour les habitants : 6 000 personnes contraintes de détour quotidien	
Frein au développement économique local : retard pour les entreprises et les flux logistiques	
Impact environnemental lié aux kilomètres supplémentaires parcourus	
Frais juridiques et contentieux	
Mobilisation prolongée des services départementaux	

Paiement à l'ordre des habitants de Saône-et-Loire.

ENVIRONNEMENT

RAPPORT 302

PLAN EAU - BILAN INTERMÉDIAIRE ET PERSPECTIVES

La Saône-et-Loire est parcourue par 8 000 km de cours d'eau et compte plus de 5 000 plans d'eau. Face aux défis du changement climatique, des pollutions, de la préservation des ressources en eau, le Département de Saône-et-Loire doit s'adapter, accompagner techniquement les communes et leurs groupements, soutenir leurs investissements, soutenir les filières agricoles, améliorer la connaissance et la diffuser, nouer des partenariats, pour au final garantir un accès équitable à l'eau. C'est le sens du Plan Eau adopté en 2020 dans le cadre du Plan Environnement 2020-2030.

Il s'agit ici d'un rapport de mi-parcours.

Sur la période 2021-2025, le Département de Saône-et-Loire a :

- ➔ accompagné **plus de 200 collectivités par an**
- ➔ suivi **plus de 400 systèmes d'assainissement**
- ➔ soutenu **11 démarches de bassins versants et 37 champs captants**
- ➔ engagé environ **900 000 € par an en ingénierie**, financés pour moitié par les Agences de l'eau
- ➔ consacré en complément environ **3,1 M€** par an aux infrastructures du petit cycle de l'eau.

Depuis 2021, le Département a financé :

- ➔ **4 interconnexions** pour **750 000 €**
- ➔ **44 projets** de renouvellement de réseaux d'eau potable pour **2,22 M€**
- ➔ **58 projets** sur les captages, réservoirs et schémas directeurs pour **3,40 M€**
- ➔ **154 projets** d'assainissement pour **9,14 M€**
- ➔ **32 projets** de lutte contre le ruissellement

pour **770 000 €**

- ➔ **24 projets** de désimperméabilisation

pour **800 000 €**

- ➔ **9 projets** de restauration de cours d'eau pour **175 000 €**.

Sur le plan agricole :

- ➔ **402 projets** de stockage d'eau de pluie ont été financés pour **5,1 M€** au **1^{er} octobre 2025**.

Au titre de la récupération des eaux de pluie :

- ➔ **108 projets** de particuliers pour **108 000 €**
- ➔ **28 projets** de collectivités pour **45 000 €**.

Mais c'est aussi :

- ➔ **12 km de clôtures et 60 aménagements** autour du Pont du Roi, financés à **60 %** par l'Agence de l'eau
- ➔ **3 cours de collèges** renaturées, avec **6 opérations prévues d'ici à 2030**
- ➔ **8 ouvrages** rendus conformes pour la continuité écologique
- ➔ **300 000 € HT** affectés à la restauration de la Mouge à Azé.

➤ **Le Département de Saône-et-Loire a déjà beaucoup fait, il s'agit maintenant structurer la suite :**

- ➔ poursuivre ce qui fonctionne
- ➔ mieux organiser les priorités
- ➔ adapter la politique de l'eau aux tensions climatiques qui s'intensifient.

AGRICULTURE

RAPPORT 310

SUBVENTION D'INVESTISSEMENT À L'ASSOCIATION ALSONI CONSEIL ÉLEVAGE POUR L'ACQUISITION DE PORTIQUES PHÉNO3D

Face aux défis climatiques, économiques et alimentaires, l'innovation agricole s'impose comme un levier stratégique incontournable. Depuis plusieurs années, le Département de Saône-et-Loire accompagne activement le monde agricole dans son adaptation permanente aux évolutions en cours.

➡ Engagé de longue date, il est membre fondateur, depuis 2012, du Vinipôle Sud Bourgogne, pôle d'expérimentation entièrement dédié à la viticulture.

➡ Plus récemment, en 2024, il a renforcé son action en devenant membre de l'association Ferm'Inov, ferme expérimentale implantée au cœur du berceau de la race charolaise, dont le rayonnement dépasse aujourd'hui largement les frontières de la Saône-et-Loire.

➡ **Le Département de Saône-et-Loire soutient ainsi l'innovation au sein de ses deux filières agricoles phares, renforçant son soutien pour construire l'agriculture de demain.**

➡ **Dans ce rapport, il s'agit de soutenir l'émergence de la technologie « Phéno3D », qui marque une évolution majeure dans les pratiques du contrôle de performance des élevages.**

Jusqu'à présent, le suivi de la production de viande bovine s'appuyait en effet notamment sur des opérations de pesée et de pointage réalisées par des techniciens agréés, fondées sur une évaluation visuelle selon des grilles spécifiques à chaque race.

Aujourd'hui, « Phéno3D » permet de simplifier et d'automatiser la collecte de ces données zootechniques, grâce au passage des bovins sous un portique métallique équipé de dix caméras.

➡ Les images captées sont ensuite analysées par des algorithmes d'intelligence artificielle, permettant de déterminer avec précision le poids des animaux et d'établir leurs principaux critères morphologiques.

➡ Pour les élevages bénéficiaires, cette technologie numérique et d'intelligence artificielle constitue un véritable levier de performance et de compétitivité.

➡ Elle contribue également à l'amélioration du bien-être animal en limitant les manipulations et le stress liés aux méthodes traditionnelles, tout en réduisant l'impact environnemental, notamment par la diminution des transports d'animaux.

« Phéno3D » est porté par Alsoni Conseil Élevage, association de services et de conseil en élevage à vocation génétique et technique, qui joue un rôle essentiel dans l'accompagnement des exploitations et dans l'excellence de la filière bovin allaitant en Saône-et-Loire.

En accompagnant cet acteur incontournable dans l'acquisition de cette technologie innovante, le Département de Saône-et-Loire réaffirme son engagement en faveur de la modernisation des pratiques agricoles et de la réussite durable de son agriculture.

Le coût total du projet est estimé à près de 200 000 €. L'association prévoit l'acquisition et la mise en service de trois portiques « Phéno3D » en 2026, puis de trois portiques supplémentaires en 2027.

➡ **Le Département de Saône-et-Loire attribue à l'association Alsoni Conseil Élevage une subvention d'investissement de 99 286 € (60 % des dépenses prévisionnelles) versée en deux temps (2026 et 2027).**

La Dermatose nodulaire contagieuse (DNC ou DNCB), apparue dans notre pays en juin 2025, a constitué une épreuve majeure pour le monde agricole, et plus particulièrement pour les éleveurs bovins. Dans un contexte agricole déjà fragilisé, cette crise sanitaire a alimenté de fortes inquiétudes quant à l'avenir des exploitations. La DNC a accentué les tensions existantes et engendré des impacts économiques significatifs pour les éleveurs, notamment sur les flux commerciaux, les exportations et le marché des bovins. Par ailleurs, cette maladie a généré une charge humaine et psychologique considérable pour nos agriculteurs.

L'engagement du Département est resté constant dans la gestion de cette crise au plus proche des besoins de ses éleveurs. **L'exécutif avait annoncé que le Département de Saône-et-Loire serait là pour les éleveurs si besoin en était, après une première aide exceptionnelle de 10 000 € accordée à la Chambre d'agriculture de Saône-et-Loire pour financer des équipements**

nécessaires au plan de vaccination, notamment des couloirs de contention.

Au regard de la mesure dérogatoire autorisant les mouvements d'animaux, en imposant toutefois une visite vétérinaire préalable à la charge de l'éleveur (60 € par intervention, hors frais de déplacement), dans le cadre de ses compétences en matière de solidarité et de prévention des risques psychosociaux, le Département de Saône-et-Loire entend réaffirmer pleinement son engagement auprès du monde de l'élevage, durement éprouvé par cette crise sanitaire.

➤ **Une subvention exceptionnelle de 160 000 € est allouée par le Département de Saône-et-Loire au Groupement de défense sanitaire de Saône-et-Loire (58 000 € pour les visites vétérinaires + 102 000 € pour la cotisation GDS71 sur une base de 101 772 bovins concernés).**





ATTRACTIVITÉ

SPORT

RAPPORT 405

SPORT POUR TOUS - Fonctionnement et investissement

L'Assemblée départementale du 19 décembre 2019 a renforcé la politique sportive départementale et présenté l'évolution de l'aide à l'équipement des comités sportifs et des associations sportives.

Depuis 2015, ces aides se traduisent dans 7 dispositifs :

1. AIDE AUX COMITÉS SPORTIFS DÉPARTEMENTAUX

2. AIDE AUX CLUBS ÉVOLUANT DANS UN CHAMPIONNAT NATIONAL

3. AIDE AUX ÉCOLES DE SPORT

4. AIDE À L'ORGANISATION DE MANIFESTATIONS SPORTIVES SE DÉROULANT EN SAÔNE-ET-LOIRE,

5. AIDE AUX SPORTIFS ET SPORTIVES DE HAUT NIVEAU INSCRITS SUR LES LISTES MINISTÉRIELLES OU RÉALISANT UNE PERFORMANCE SPORTIVE EXCEPTIONNELLE

6. AIDE AU DÉPLACEMENT VERS UN ÉVÈNEMENT SPORTIF REMARQUABLE

7. AIDE À L'ORGANISATION D'UNE FÊTE DES SPORTS ANNUELLE.

Malgré les budgets serrés et désengagement de l'Etat, le Département de Saône-et-Loire maintient un budget sport ambitieux avec une enveloppe de 3 M€ pour ces 7 dispositifs.

Lors de la dernière session plénière, le Département de Saône-et-Loire a apporté son soutien aux clubs à haut potentiel, tous ambassadeurs du haut niveau sportif et véritables vitrines de la Saône-et-Loire.

Rien que pour cette session du 27 mars 2026 (d'autres demandes seront examinées au cours de l'année), le Département de Saône-et-Loire accompagne le **Sport pour tous** avec plus de **300 structures** soutenues, **15 690 jeunes** licenciés, et une **vingtaine** de sportifs haut niveau accompagnés dans leur parcours d'excellence.

Une **centaine** de projets et manifestations également soutenus, contribuant à valoriser le travail conséquent des **milliers de bénévoles**.

Tous ces soutiens permettent aussi de belles retombées économique et touristiques pour le département.

➤ Aujourd'hui, le Département de Saône-et-Loire attribue une enveloppe de près de 885 000 € au mouvement sportif de Saône-et-Loire pour l'acquisition de matériel de sécurité

PROGRAMMATION CULTURE ET PATRIMOINE - SCÈNES EN CAMPAGNE 2026

La culture et le patrimoine contribuent fortement à l'attractivité et à l'identité de la Saône-et-Loire. Depuis plusieurs années, le Département de Saône-et-Loire s'attache à soutenir les acteurs qui la font vivre en défendant une diversité des propositions artistiques et culturelles sur tout le territoire et en préservant le patrimoine, témoin de son histoire.

Ainsi, des manifestations culturelles, et des expériences artistiques dans toute leur diversité, sont proposées dans des lieux dédiés ou au contraire investissent des lieux inédits, permettant à chaque habitant d'accéder à l'art et à la culture au plus près de chez eux.

Au regard du succès des précédentes éditions (les fours et les forges en 2023, les tours et donjons en 2024, les moulins et pressoirs en 2025), le Département de Saône-et-Loire propose en 2026 une nouvelle édition de « Scènes en Campagne » autour des chapelles et oratoires.

9 communes accueilleront une étape de cette tournée qui se déroulera du 2 au 30 juin 2026, à raison de 2 dates par semaine (non arrêtées à ce jour).

Au programme : musique, chant, cirque, danse, théâtre par 19 compagnies.

Pour éviter toute concurrence avec d'autres manifestations locales, ces spectacles se tiendront en semaine, et seront gratuits.

- ➔ VITRY-SUR-LOIRE Chapelle de l'Assomption
- ➔ SAINT-SERNIN-DU-BOIS Chapelle de Saint-Plotot
- ➔ MARLY-SUR-ARROUX Chapelle de Saint-Symphorien
- ➔ SAINT-ANDRE-LE-DESERT Oratoire Saint-Michel
- ➔ MELLECEY Chapelle du Buet
- ➔ UCHON Oratoire de Belle-Croix
- ➔ IGE Chapelle de Domange
- ➔ DYO Chapelle de Mans
- ➔ CUISEAUX Chapelle Saint-Jacques

➔ **Le coût estimé de l'ensemble du projet est de 36 000 € au total intégrant les droits d'auteur et le défraiement des artistes.**

JEUNES

RAPPORT 408

AIDE AUX JEUNES POUR LES FORMATIONS BAFA, BAFD ET BNSSA

Le Département de Saône-et-Loire encourage l'engagement et la prise de responsabilité des jeunes de moins de 25 ans domiciliés en Saône-et-Loire, en réduisant le coût d'accès aux formations conduisant à l'obtention du Brevet d'aptitude aux fonctions d'animateur (BAFA), du Brevet d'aptitude aux fonctions de directeur (BAFD) et du Brevet national de sécurité et de sauvetage aquatique (BNSSA), en application du règlement départemental adopté par l'Assemblée départementale du 30 septembre 2021.

Les aides du Département aux BAFA, BAFD et BNSSA sont versées directement aux organismes habilités à dispenser les formations dès lors qu'ils

fournissent une facture, le procès-verbal des sessions, les attestations de stage et de présence des stagiaires.

- ➔ 90 € par stagiaire, versés à l'issue de la session de formation à l'approfondissement au BAFA
- ➔ 150 € par stagiaire, versés à l'issue de la session de formation générale au BAFD
- ➔ 100 € par stagiaire, versés pour prendre en charge une partie du coût de la formation au BNSSA

➔ **Le Département de Saône-et-Loire attribue des aides pour la formation BAFA à 92 jeunes, pour un montant total de 8 280 €.**

RAPPORT 107

AIDE AU PERMIS DE CONDUIRE DES JEUNES SAPEURS POMPIERS

ATTRIBUTION ET PROLONGATION D'AIDES, MODIFICATION DU RÈGLEMENT

Pour favoriser le recrutement des volontaires, lors de l'Assemblée départementale du 23 juin 2022, le Département de Saône-et-Loire a approuvé la création et le règlement d'intervention d'un dispositif d'aide au permis de conduire pour les jeunes sapeurs-pompiers. Ce dispositif en faveur des jeunes sapeurs-pompiers a pour but de financer à hauteur de 500 € leur permis de conduire en contrepartie d'un engagement de ces derniers comme sapeurs-pompiers volontaires après l'obtention de leur brevet national. Une enveloppe de 30 000 € est réservée à ce dispositif.

17 demandes :

- ➡ pour 2 dossiers, un 1^{er} acompte de 400 € est versé après l'attribution de l'aide et le solde de 100 € après l'obtention du permis de conduire par le candidat
- ➡ pour 15 dossiers, la totalité de l'aide, soit 7 500 €, est versée aux candidats ayant obtenu le permis de conduire après son attribution.

PROLONGATION DE LA DURÉE DE VALIDITÉ DE L'AIDE :

La subvention allouée aux jeunes sapeurs-pompiers est valable jusqu'au 31 décembre de l'année qui suit la date de notification de l'aide, par application des dispositions du règlement budgétaire et financier du Département de Saône-et-Loire.

Or, il subsiste des dossiers de 2023 à 2025 qui ne sont pas soldés (1 dossier en 2023, 3 dossiers en 2024 et 9 dossiers en 2025) et dont l'aide est caduque pour certains ou en voie de l'être pour d'autres. Il ressort que, dans les faits, certains jeunes sapeurs-pompiers n'ont pas encore pu finaliser l'obtention de leur permis de conduire en raison de l'attente au passage au permis ou du cycle de formation de conduite accompagnée nécessitant un kilométrage déterminé.

L'obtention du permis étant une condition nécessaire pour accomplir leurs missions dans les centres d'interventions, il apparaît opportun de prolonger la durée de validité de l'aide à 3 ans à compter de la date de notification de l'aide sans prolongation possible.

Aussi, afin de prendre en compte les évolutions sur les conditions d'obtention du permis de conduire et les modifications portant sur la durée de validité de l'aide, le règlement encadrant l'aide au permis de conduire des jeunes sapeurs-pompiers est modifié à compter du 1^{er} janvier 2026, sur :

- ➡ les nouvelles modalités de validité de l'aide
- ➡ les conditions de versement de l'aide, différenciées selon que le candidat dispose ou non de son permis lors du dépôt de la demande.



Formulaire de demande d'aide pour le permis de conduire des jeunes sapeurs-pompiers volontaires. Le formulaire est intitulé "FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE JEUNES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES" et est émis par le Département de Saône-et-Loire. Il est destiné à être déposé au chef de centre. Le formulaire contient des champs pour les renseignements personnels : Nom, Prénom, Date et lieu de naissance, Adresse, Code postal, Commune, Mail, et Téléphone. Il y a également des cases à cocher pour "Madame" ou "Monsieur". Des sections pour la signature et l'accord des mineurs sont présentes. Des images de sapeurs-pompiers sont illustrées sur le côté gauche. En bas, il y a des logos et des informations de contact.

SAÔNE & LOIRE DÉPARTEMENT

FORMULAIRE DE DEMANDE D'AIDE POUR LE PERMIS DE CONDUIRE JEUNES SAPEURS-POMPIERS VOLONTAIRES

Dossier à déposer au chef de centre

RENSEIGNEMENTS

☐ Madame ☐ Monsieur

Nom : _____

Prénom : _____

Date et lieu de naissance : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Commune : _____

Mail : _____ Tel : _____

Fait à _____ le _____

Signature _____ Pour les mineurs, accord d'un parent ou tuteur légal

PIÈCES À JOINDRE >>>>

saoneetloire.fr



CONTACT PRESSE
DÉPARTEMENT DE SAÔNE-ET-LOIRE
Edwige Labruyère
Hôtel du Département - Rue de Lingendes CS 70126
71026 Mâcon cedex 9

07 85 11 87 78
e.labruyere@saoneetloire71.fr